

Montréal, le 10 juin 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal
Demande interlocutoire d'approbation du Registre des entités visées par les normes de fiabilité.
Dossier de la Régie : R-3952-2015**

Cher confrère,

Le 30 mai 2016, le Coordonnateur a déposé une demande interlocutoire visant l'approbation du registre des entités visées (le Registre), dans lequel de nouvelles entités sont désormais inscrites¹ dans le dossier mentionné en objet.

Les entités nouvellement inscrites au Registre qui sont susceptibles d'être visées par les normes de fiabilité examinées par la Régie de l'énergie (la Régie) dans les dossiers R-3944-2015, R-3947-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015 ont été informées de cet examen par le Coordonnateur, le 22 avril 2016².

À la suite de la demande interlocutoire du Coordonnateur, la formation au présent dossier souhaite obtenir l'assurance que ces entités, nouvellement inscrites au Registre par le Coordonnateur, ont été informées de l'adoption et de l'entrée en vigueur de 42 normes dont le respect est obligatoire selon le régime de fiabilité en place. La Régie souhaiterait obtenir une confirmation à cet égard, le cas échéant, au plus tard le **mardi 14 juin 2016 à 12h**.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

¹ Pièce [B-0024](#).

² Pièce [A-0007](#).